

Une femme bien

Tout le monde n'a pas eu la chance de rencontrer Marie Jacq. Le 27 juin, dans la commune de Henvic, dont elle fut maire de 1965 à 1989 et où elle s'est éteinte, celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer lui ont rendu hommage.

Christiane Didou, qui fut secrétaire de la mairie de Henvic dans les années 80, Bernard Poignant qui a lu un message de François Hollande qui siégeait dans l'hémicycle aux côtés de Marie Jacq, Jean-Yves Le Drian, qui fut l'un des quatre députés socialistes bretons entre 1978 et 1981 et, bien sûr, Marylise Lebranchu qui partagea tant de combats avec elle.

Née en 1919, Marie Jacq adhéra dès 16 ans à la SFIO. Avec son père, au Havre, elle participa aux manifestations pour le Front Populaire.

Aux côtés de Tanguy Prigent, dans le nord Finistère, elle fut une militante et une élue très active. En 1978, elle devint députée. Seule femme du groupe socialiste elle devint vice-présidente de l'Assemblée nationale en 1981. Au cours de cette mandature, elle mit toute son énergie pour l'instauration de la première loi sur le statut de conjoint d'artisan, elle qui, avec son époux Marcel, avait monté une entreprise. C'est en juillet 1982, à force de travail et de persévérance que la loi fut adoptée. Car, comme l'ont souligné tous ceux qui lui ont rendu hommage le 27 juin, Marie Jacq était discrète mais tenace et énergique.

Comme parlementaire, elle a aussi suivi de près des dossiers comme la première loi bio-éthique, toutes les lois de décentralisation, les lois de programmation agricole et toutes les mesures qui ont



Un hommage unanime

permis de redonner du pouvoir d'achat aux ménages les plus modestes. Car, une fois élue députée, Marie Jacq n'a pas oublié ce qu'elle avait vécu en 1936 et, en particulier, les congés payés.

L'hommage que lui ont rendu les socialistes fut unanime. Tous ceux qui l'ont côtoyée gardent l'image d'une femme qui ne se mettait pas en avant, mais qui était déterminée et ne ménageait pas sa peine pour mettre en pratique ses convictions.

Ils retiennent aussi l'image d'une femme simple, qui pouvait rencontrer les principaux dirigeants du pays, comme François Mitterrand ou Michel Rocard, dont elle était une fidèle. Mais elle considérait tous ses interlocuteurs avec le même respect et la même bienveillance. Elle aimait profondément les gens et s'intéressait à leur vie, à leurs familles.

Enfin, tous retiennent d'elle le sens de l'intérêt général. Elle menait ses campagnes électorales tambour battant, rencontrant tous ses électeurs. Mais une fois élue, elle était vraiment la députée de tous les habitants de sa circonscription.

Pour toutes ces raisons, Marie Jacq restera, pour les socialistes du Finistère, un exemple à suivre.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 3/07/2014



Temps de travail

Les Français travaillent moins que leurs voisins. Voilà la conclusion d'une étude publiée récemment par l'institut COE rexecode, proche du patronat. La preuve serait donc faite qu'il faut rompre avec les 35 heures. Mais pour arriver à cette conclusion, l'institut patronal a été obligé de manipuler les chiffres, de mélanger les statistiques et d'additionner les temps de travail des salariés à temps plein et à temps partiel. Sous couvert de statistique, cet institut a juste voulu faire de la politique.

Car, comme l'a démontré le magazine *Alternatives économiques*, les salariés français ne sont pas des tire-au-flanc. Au contraire, ils restent parmi les plus productifs d'Europe, n'en déplaise aux idéologues ultralibéraux.

PS29

Chiffre de la semaine

+87 euros/mois

La loi stage augmente de 87 euros la gratification mensuelle des stagiaires qui passe de 436 à 523 euros, pour les stages de plus de deux mois.

À l'écoute des militants

« Nous devons être fiers de notre pays qui reste la cinquième puissance mondiale. » Le 23 juin, Marylise Lebranchu a rencontré les adhérents du Parti Socialiste du Finistère, à Brest, pour échanger avec eux et répondre aux interrogations qui apparaissent sur un certain nombre de dossiers. « Un ministre, c'est un militant à qui on confie une fonction et qui l'explique aux adhérents », a résumé Marylise Lebranchu.



Les ministres doivent expliquer...

Et c'est ce qu'elle a fait à Brest. Pour la ministre il est important, régulièrement, de remettre en perspective l'action du gouvernement. « Nous avons décidé de relancer la politique industrielle en privilégiant la politique de l'offre parce que, depuis la fin du XX^e siècle, nous nous étions trompés en faisant le choix des services au détriment de la production », a rappelé la ministre. Nous avons laissé l'industrie à l'Allemagne et nous en mesurons, aujourd'hui, les conséquences.

C'est pour cette raison que l'accent a été mis sur la compétitivité des entreprises et la politique de l'offre car, pour reconquérir des parts de marchés, il faut remettre l'outil de production à niveau. « Mais il faut du temps pour rattraper notre retard », a admis la ministre. « Or, une grande partie des Français ne peuvent pas attendre. C'est pour cette raison que nous avons fait de gros efforts pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages de la classe moyenne », a-t-elle rappelé.

« Il faut des lieux de débats entre le PS et le gouvernement. Sans langue de bois. »

Pour mettre en place sa politique le gouvernement a besoin d'organisations syndicales fortes. « Or, le mouvement syndical est en crise », a regretté Marylise Lebranchu qui a particulièrement insisté sur l'importance de la conférence sociale. Notre action vise surtout à défendre et conforter le service public, qui est « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». C'est pour cela que 60 000 postes ont été créés dans l'éducation nationale, c'est aussi pour cela que la réforme de la santé va remettre l'hôpital public au cœur de notre système de santé. Mais c'est aussi pour ça que le gouvernement a fait la réforme ferroviaire. « Il est important que le PS entretienne le dialogue avec les organisations syndicales », a insisté Marylise Lebranchu. « Chacun doit rester dans son rôle, mais il faut des lieux de discussions ».

La ministre est aussi attachée à faire vivre des lieux de discussion et de débat entre les adhérents et le gouvernement. Sans langue de bois. Ainsi, Marylise Lebranchu a pu se rendre compte que les adhérents réclament une grande réforme fiscale. Mais la ministre a également pu expliquer pourquoi elle tardait à être mise en œuvre. La gauche, souffre parfois d'une sorte de syndrome de Stockholm. De peur d'être accusée de ne pas savoir gérer le pays, elle cherche à donner des gages et se retrouve inhibée. Mais c'est pourtant bien la précédente majorité qui a fait exploser la dette. Et c'est aussi Nicolas Sarkozy qui a retiré l'abattement de 20% qui s'est traduit par l'imposition de nombreux contribuables de la classe moyenne.



... et écouter les adhérents

Pour Marylise Lebranchu, il convient régulièrement de rappeler les fondamentaux de la politique menée par le Président et le gouvernement : défendre les citoyens les plus faibles, garantir partout le service public et veiller à l'équilibre du monde.



pour expliquer la réforme et rencontrer les agents de l'État, mais aussi les organisations syndicales.

Dans la continuité de l'action engagée par Jean-Marc Ayrault, le gouvernement de Manuel Valls a décidé de privilégier la présence des agents de l'État dans les départements. « Nous avons besoin de sous-préfectures comme celle de Châteaulin », a insisté la ministre qui a rappelé l'importance du travail effectué par les fonctionnaires lors de la crise chez Doux. Leur présence sur place et leur professionnalisme a permis de gérer au mieux ce moment difficile. En outre, toutes les sous-préfectures s'organisent pour travailler en bonne intelligence et se répartir les compétences. Celle de Morlaix s'occupe des débits de boissons tandis que celle de Châteaulin est plutôt spécialisée dans le contrôle des armes à feu, par exemple.

NOTRE France

Aux organisations syndicales qui s'inquiètent de l'avenir des agents des départements qui interviennent, en particulier dans l'action sociale, Marylise Lebranchu a répondu « dans le projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République que je porte, il est écrit qu'un fonctionnaire changeant d'employeur conservera sa rémunération, son échelon, son grade, son ancienneté, sa protection sociale, etc. Aucun agent n'y perdra.

En revanche, ce qui peut poser problème est le coût des régimes indemnitaires puisqu'il faudra appliquer celui de l'ancienne collectivité, même s'il est plus avantageux. Par ailleurs, je sais que les fonctionnaires ont des inquiétudes concernant leur lieu de travail mais, qu'ils se rassurent, on ne va pas faire déménager les personnes âgées ou handicapées avec la nouvelle carte territoriale, donc on ne fera pas non plus déménager les agents qui s'en occupent. »

Pour la ministre, toute cette réforme est avant tout destinée à remettre le citoyen au cœur de l'organisation territoriale, notamment en privilégiant la notion de bassin de vie.

Les animateurs du PS

Les adhérents des 6^e et 8^e circonscriptions viennent de désigner deux nouveaux délégués : Jean-Philippe Lagadec de Daoulas, pour celle de Châteaulin-Carhaix et Jérôme Le Bigaut de Clohars-Carnoët, pour celle de Quimperlé-Concarneau.

Pour ces deux nouveaux délégués, la priorité est de re-dynamiser les sections.

«En lien étroit avec le député Gilbert Le Bris, je veux animer et coordonner la vie des sections», explique Jérôme Le Bigaut.

Pour cela, les deux nouveaux responsables souhaitent ouvrir le Parti Socialiste vers les sympathisants. **«Nous devons organiser des débats autour de questions qui touchent directement la vie quotidienne, comme tout ce qui tourne autour du développement économique sur le littoral»,** propose Jérôme Le Bigaut. **«Compte tenu des résultats des Municipales et des**

Européennes ici, nous allons insister sur le vote Front national en expliquant les ressorts de ce vote dans les communes rurales et périurbaines», indique Jean-Philippe Lagadec.

Les deux nouveaux délégués vont aussi travailler à la réorganisation des sections en accord avec la carte des nouveaux cantons et des structures intercommunales. **«Il est évident que l'intercommunalité va monter en puissance. Nous devons en**

tenir compte dans notre organisation», insistent les deux délégués. Les limites des deux communautés de communes (COCOPAQ et 4C) épousent parfaitement le périmètre de la 8^e circonscription, ce qui facilite plutôt le travail de Jérôme Le Bigaut. Il n'en est pas tout à fait de même pour la 6^e circonscription qui compte plus de communautés de communes et dont certaines sont même à cheval sur plusieurs circonscriptions, comme Bmo, par exemple.

Mais cet échelon sera amené à se développer. C'est donc, dès maintenant qu'il faut que les socialistes apprennent à travailler ensemble car, pour le prochain renouvellement, il faudra présenter, partout, des projets intercommunaux. Les socialistes, doivent dans ce domaine conserver l'avance démocratique qu'ils ont pris sur leurs adversaires de droite, qui n'ont pas encore, partout, intégré la dimension intercommunale.

Dans la 8^e circonscription, la traditionnelle Fête de la rose se déroulera le 14 septembre à Quimperlé, sous une nouvelle formule.



Jérôme Le Bigaut et Jean-Philippe Lagadec

L'invité de la semaine

Les quatre familles de l'antisémitisme

Michel Wieviorka

Dans «L'antisémitisme expliqué aux jeunes» (Seuil), Michel Wieviorka explique les enjeux et les ressorts de la haine dont les Juifs sont les victimes.

Cap Finistère : Pourquoi avoir écrit ce livre ?

Michel Wieviorka : J'ai déjà beaucoup écrit sur cette question. C'est ce qu'on a appelé l'affaire Dieudonné qui m'a poussé à écrire «L'antisémitisme expliqué aux jeunes», car il était impossible de comprendre pourquoi des personnes, apparemment si différentes, pouvaient se retrouver autour de ce personnage. Sauf à se rendre compte qu'ils avaient tous en commun la haine des Juifs.

Cap Finistère : Il existe donc plusieurs formes d'antisémitisme ?

Michel Wieviorka : Tout à fait. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'il est nécessaire de bien en cerner les contours. Je rappelle dans ce livre les origines et les

grandes étapes de l'antisémitisme. Il existe, aujourd'hui en France, quatre formes d'antisémitisme, particulièrement actives. D'abord, la plus classique, celle de l'extrême-droite nationaliste représentée par Jean-Marie Le Pen. À cela s'ajoute celle qu'on peut trouver parmi les islamistes radicaux qui sont passés d'un soutien aux Palestiniens à une haine des Juifs. On sent monter dans la communauté antillaise ou d'Afrique subsaharienne une autre forme de haine des Juifs à partir de l'argument selon lequel la Shoah interdirait aux descendants des esclaves de dénoncer le traitement dont ont été victimes leurs ancêtres. Enfin, on peut voir se développer un quatrième courant, plus diffus, chez les jeunes imprégnés de culture internet, pour qui toutes les opinions se valent et qui considèrent que les propos antisémites sont des opinions comme les autres.

Cap Finistère : Votre conclusion est «l'antisémitisme est l'affaire de tous». Mais comment peut-on agir ?

Michel Wieviorka : D'abord en disant la vérité et en faisant preuve d'honnêteté. Ensuite en expliquant les ressorts de la haine des Juifs qui sont

toujours considérés comme des bouc-émissaires, en particulier en période de crise comme maintenant, ou les organisateurs d'un complot. Cependant, il faut tenir compte d'une difficulté particulière : moins les preuves du complot sont visibles, plus les tenants du complot considèrent qu'il est, de fait, bien organisé. C'est redoutable car les victimes ne peuvent avancer aucun argument vis-à-vis des personnes qui tiennent un tel discours. C'est en ce sens que je dis que c'est l'affaire de tous car les victimes ne peuvent se défendre seules. Ce combat doit être universel.

Enfin, il est nécessaire d'appliquer fermement la loi qui considère l'antisémitisme comme une circonstance aggravante lorsqu'une agression est commise.



Agenda

28 septembre
Élections sénatoriales.

Cap Finistère
Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1056 - Vendredi 4 juillet 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Vice-présidente du groupe S&D



La députée européenne bretonne, Isabelle Thomas, a été élue vice-présidente du groupe des Socialistes et Démocrates (S&D), présidé par Martin Schulz.

Pour Isabelle Thomas : « C'est une grande fierté d'avoir reçu la confiance de mes collègues pour exercer cette responsabilité, après seulement deux années de mandat. Je suis ravie de pouvoir valoriser et contribuer aux travaux du groupe S&D parce que j'ai la certitude que nous sommes les seuls capables de réorienter les politiques sociales de l'Union Européenne et contrer la montée des nationalismes.

La priorité des socialistes, pour ces cinq années de législature, c'est la concrétisation de nos engagements électoraux c'est-à-dire répondre à l'urgence de la croissance et de l'emploi. »

En tant que vice-présidente du groupe socialiste, Isabelle Thomas devrait se voir attribuer la responsabilité des questions budgétaires et le suivi des fonds européens :

« Le budget de l'Union doit servir à mettre en œuvre une politique de croissance et d'emploi. Nous devons trouver les moyens de notre ambition politique. Les ressources propres de l'Union européenne, la taxe sur les transactions financières, la mobilisation d'outils financiers ou encore la révision budgétaire post-électorale doivent être une priorité. C'est l'ambition des socialistes européens, fidèles à leurs engagements de campagne. »

Secrétaire national adjoint à la Rénovation



Le 17 juin, sur proposition de Jean-Christophe Cambadélis, Gwenegan Bui a été nommé secrétaire national adjoint à la Rénovation, auprès d'Émeric Bréhier.

« Cette responsabilité est une marque de confiance qui m'est

faite, mais je suis également conscient de la lourdeur de la tâche qui m'attend », a souligné le député de la 4^e circonscription. « Le résultat des dernières élections européennes et municipales démontre à quel point le renouvellement du parti est souhaitable et urgent : rénovation de son organisation mais aussi rénovation de ses pratiques et écoute des messages des électeurs. »

Pour Gwenegan Bui : « La rénovation du pays et du Parti Socialiste sont intimement liées. Pour que les Français nous fassent à nouveau confiance, nous devons nous rénover nous-mêmes. C'est une question de crédibilité ».

Bien-vivre ensemble

Jean Paul Vermot, délégué de la 4^e circonscription a publié le communiqué suivant, le 29 juin : « Les socialistes de la 4^e circonscription du Finistère condamnent avec la plus grande fermeté l'inscription nazie sur le mur d'un local culturel à Morlaix. À l'inscription raciste qui l'accompagne, nous opposerons toujours le message de la République : liberté, égalité, fraternité et son modèle laïque, garant du bien-vivre ensemble. »

Convention Conseil général/ Pôle Emploi

Le 26 juin, à la Maison du Département, Michaël Quernez, vice-président en charge de l'insertion et de l'économie, a souhaité remercier les Conseillers Pôle Emploi qui - depuis dix ans - ont collaboré étroitement avec les travailleurs sociaux du Conseil général, avant leur réintégration dans les agences de Pôle Emploi, le 1^{er} juillet prochain.

Dans le cadre d'une convention partenariale entre le Conseil général - « chef de file » des politiques d'insertion - et Pôle Emploi, cette collaboration était destinée à renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA vers l'emploi (orientation et suivi de leur parcours), par un regard croisé entre les champs sociaux et professionnels.

Après le 1^{er} juillet, de nouvelles collaborations vont se mettre en place, entre le Conseil général et Pôle Emploi, afin de poursuivre l'accompagnement des allocataires du RSA.

Le décret du 15 avril 2009 prévoit une obligation d'accompagnement sous forme d'une contractualisation individuelle pour tous les allocataires du RSA socle (financé par le Conseil général).

Ces allocataires entrent dans le périmètre dit « des droits et devoirs ».

Ainsi, en décembre 2013, 16 741 Finistériens, allocataires du RSA Socle, étaient soumis à l'obligation d'effectuer des

démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Nouveau blog



Le blog de la section socialiste de Saint-Thégonnec a fait peau neuve. Vous pouvez le trouver sur <http://sectionsocialiste-st-thegonnec.blog4ever.com/>

Avec cette nouvelle version, Jean-Pierre Delattre, secrétaire de la section, souhaite « informer nos lecteurs, les écouter, débattre et participer au développement des forces républicaines de la gauche ».

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Arlette-Anne, épouse de Christian Scicluna, secrétaire de la section de Pont-l'Abbé.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juillet 2013, fait à MORLAIX, enregistré au Service des Impôts de MORLAIX le 24 juin 2014, bordereau n° 2014/643 case n°1.

La société **POULICHOT, SARL** au capital de 85 000 euros, dont le siège social est Rue du Cosquer, La Vierge Noire - 29600 MORLAIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n°394 812 721 a confié à :

La société **GARAGE BELAIR, SARL** au capital de 10 000 euros, dont le siège social est ZA de Bel Air - 29670 TAULÉ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n°793 900 127,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de «garage automobile, mécanique, vente de véhicules automobiles» situé à ZA du Bel Air - 29670 TAULÉ,

Pour une durée de UN AN à compter du 1^{er} juillet 2013 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis,
signé le GARAGE BEL AIR,
Le Locataire-gérant.